

que la forme, c'est le contenu du Parti unique qui offre la garantie de l'édification du socialisme et de la démocratie (p. 137). Ici l'analyse de l'auteur accuse une lacune : elle ne saisit pas la réalité des forces politiques concrètes en Afrique. Comme chez B. Davidson et d'autres africanistes, l'étude des forces en présence ignore les forces organisées telles que l'Armée et les syndicats. Or toute l'évolution des situations est le produit du rapport de ces trois forces en présence, (parti, armée, syndicat).

Abordant le panafricanisme et la personnalité africaine J. Woddis pêche par excès d'optimisme dans la mesure où il en surestime la portée. Sans doute, l'Unité est au premier plan du débat africain ; sans doute aussi une communauté de destin et de lutte joue dans le sens du renforcement de la solidarité interafricaine ; mais ni l'exemple américain, ni l'exemple soviétique d'unité qu'il étudie ne sont transposables en Afrique (p. 97). Au demeurant, les tentatives de regroupement et d'union d'Etats africains ont révélé l'ampleur d'obstacles internes et externes. Et si, dans la post-face du livre, l'auteur salue le grand rassemblement d'Addis Abéba et le progrès décisif de cette unité, il n'en mesure pas moins les difficultés et la perspective qu'il trace à l'Afrique, « consciente qu'elle va du capitalisme au socialisme », constitue davantage un credo qu'une réalité unanimement accueillie en Afrique.

L'ouvrage de J. Woddis, comme celui de Davidson apporte des idées et des thèmes de réflexion, antidotes utiles au paternalisme et à la froideur d'auteurs comme Buchmann (l'Afrique Noire Indépendante).

Nour Eddine AZI

Ruth SCHACHTER-MORGENTHAU. — *Political parties in french-speaking west Africa*. (The Clarendon press, Oxford, 1964, 445 p.)

L'ouvrage de Mrs Schachter-Morgenthau est important à plusieurs points de vue. Tout d'abord, il comble un vide, sans pour autant être une œuvre de circonstance. Ensuite il apporte des lumières nouvelles sur la question, grâce à une approche originale. Enfin, il représente la somme des connaissances actuelles sur un sujet encore assez mal connu des politologues et juristes de langue française.

L'intérêt de l'auteur pour les problèmes politiques africains et particulièrement pour les partis politiques de l'Afrique de l'Ouest francophone, est ancien. Ses articles (1), une thèse de doctorat à Oxford et un premier ouvrage publié en collaboration avec l'africaniste Thomas Hodgkin (2) suffiraient à le démontrer. Aussi, ce que nous lisons repré-

(1) Notamment : « Single party systems in West Africa ». *The American Political Science Review*, Juin 1961.

(2) Hodgkin : T. et Schachter, R., *French-Speaking West Africa in Transition* International Conciliation 528, Carnegie Endowment for International Peace, 1960

sente-t-il un approfondissement, par rapport aux publications antérieures. La technique de travail, d'autre part, semble avoir été très profitable. Mrs Schachter-Morgenthau ne s'est pas contentée de fréquenter les bibliothèques spécialisées ; elle a confronté ce qu'elle y avait découvert avec la réalité, de Conakry à Abidjan, Bamako ou Dakar. Les hommes qu'elle a interrogés lui ont confié plus peut-être qu'ils ne l'auraient fait à un politologue d'origine française. Elle a pu trouver la trace orale d'un passé proche, mais que l'oubli menaçait.

La somme de renseignements ainsi recueillis est remarquable. Elle est complétée par une bibliographie détaillée, des extraits des textes les plus importants, cités en annexe, des statistiques, des cartes et un index. L'ensemble forme un instrument de référence, à placer à côté de ceux plus généraux et déjà classiques de Balandier, Coleman, Hodgkin, déjà cité, Potekhin, Segal et Wallerstein, par exemple.

Les seules remarques, et non critiques, que l'on puisse formuler visent peut-être moins les faits et les interprétations qui en sont données que les méthodes employées.

L'auteur poursuivait, de son propre aveu, un triple but : apporter une contribution à l'étude des partis politiques, mettre à jour ce qui est encore peu connu de la politique africaine contemporaine, narrer le processus d'éclosion et de transformation des partis dans ce qui fut l'Afrique Occidentale Française. Pour ce faire, et aussi pour éviter les redites, Mrs Schachter-Morgenthau s'est livrée à une étude de cas dans quatre pays, jugés les plus importants ou les plus représentatifs, non sans avoir défini au préalable les conditions sociales africaines et les conséquences politiques de l'occupation française. Le processus d'accession à l'indépendance est vu sous l'angle des partis, en mettant l'accent sur ses aspects techniques et juridiques (au Sénégal), économiques (en Côte d'Ivoire) sociaux et syndicaux (en Guinée) politiques (au Mali). Le Niger, la Haute-Volta, le Dahomey, la Mauritanie, le Togo ne figurent que pour mémoire.

Ainsi, le titre trompe-t-il sur le contenu, puisque le sujet se trouve limité dans l'espace et le lecteur peut se demander si les affirmations qui figurent dans les deux derniers chapitres sont valables pour l'ensemble de l'ancienne AOF et si certains pays non étudiés ne présentent pas quelques exceptions intéressantes.

Autre limitation, dans le temps cette fois : cette analyse des partis s'arrête au moment de l'indépendance, ou presque. L'auteur s'en explique (page XXI de l'introduction) en déclarant que ce qui l'intéresse c'est « l'œuvre de la première génération, celles des **pères fondateurs** des partis et des nouveaux Etats ». Ce point de vue est défendable mais, là aussi, on aurait aimé une étude portant sur une période plus longue, ne serait-ce que pour permettre une vérification de quelques uns des jugements qui ne semblent pas toujours valoir après l'indépendance justement.

Passant du particulier au général, l'auteur, à partir des détails accumulés et dont la masse ne cesse d'être impressionnante, aborde ensuite deux problèmes essentiels. Celui des relations et possibilités d'union entre les jeunes États et celui de la mise en place progressive dans chacun d'eux d'un système de parti unique. Là encore, n'aurait-il pas été préférable de procéder d'une manière inverse, c'est à dire de dégager les traits essentiels valables pour l'ensemble de la région considérée et, ensuite, de voir en quoi ils s'appliqueraient aux différents pays ?

Mais, le problème de méthode qui se pose d'une manière encore plus aiguë, parce qu'il n'est pas sans conséquences sur le fond, concerne la volonté de l'auteur de donner la primauté à l'interview et à la tradition orale sur les documents. Il ne s'agit pas de mettre en cause la technique même, dont nous avons dit les mérites, mais de noter le déséquilibre auquel l'excès de son usage donne lieu. Mrs Schachter Morgenthau nous dit qu'en Afrique les méthodes de recherches du type européen sont inapplicables. Les écrits y ont moins de valeur, ne serait-ce que parce qu'ils jouent un tout autre rôle, à tout prendre secondaire. D'autre part, pour l'époque étudiée, les partis, obligés de se développer dans la clandestinité, n'ont laissé que peu de traces, imprimées ou manuscrites. Il est donc préférable de s'adresser à ceux qui ont vécu cette époque, plutôt que d'essayer de faire parler des textes, quand ils existent. Ces arguments non sans valeur ne sont cependant pas entièrement convaincants. N'existe-t-il pas, en effet, des archives, difficilement accessibles peut-être (mais, y a-t-on pensé et a-t-on vraiment essayé de les consulter ?) susceptibles de venir à l'appui de nombreuses hypothèses.

Des archives locales permettraient, en les confrontant avec certains témoignages, soit de les confirmer, donc leur donner une plus grande valeur, soit de les nuancer. Il est hors de question de mettre en doute la bonne foi des interlocuteurs africains de l'analyse, mais lorsqu'elle semble en conclure, par exemple, que les partis avaient en vue la seule indépendance, dès leur création, on se demande si ceci correspond bien à la réalité et s'il n'y a pas eu des étapes plus subtiles non seulement dans les revendications mais aussi dans la pensée des leaders, aussi nationalistes fussent-ils ?

D'autres archives, françaises celles-ci, permettraient de trouver l'explication de toute une politique qui, pour être appliquée à Conakry ou Abidjan n'en était pas moins décidée à Paris. Le lecteur, et particulièrement le juriste français peut se demander si on ne classe pas dans la catégorie des méthodes coloniales des techniques administratives typiquement françaises. Que la France, soit délibérément, soit par manque d'imagination, ait appliqué en Afrique ce qu'elle jugeait bon pour elle-même, donc ait exporté ses lois sans y changer grand chose démontrerait plutôt que le système colonial français, dans le cas de l'Afrique Occidentale n'était pas totalement « colonialiste par essence ». De toute façon, les chapitres sur la Guinée et le Mali notamment, donnent à penser que le jugement est déformé, faute d'une connaissance suffisante

des véritables fondements de la politique française, faute donc d'une étude de textes. Le deuxième chapitre sur « la politique française et les institutions africaines » représente à cet égard plus un survol qu'une véritable explication en profondeur.

Ces réserves formelles mises à part, le livre ne peut qu'aider à la compréhension du processus de formation et du rôle joué par les partis dans les quatre pays précités. Plusieurs points sont justement mis en valeur. Pour ne mentionner que deux, citons d'abord le haut niveau d'éducation d'hommes qui furent membres du Parlement français, donc membres de groupes parlementaires français, avant de devenir chefs de partis puis de se trouver à la tête d'Etats indépendants. Notons ensuite la contradiction qu'il y avait entre une union arbitrairement imposée par la France mais qui aurait pu servir de cadre à une évolution commune, et la désunion à laquelle devait aboutir l'indépendance. L'histoire des partis illustre bien cette ambiguïté, puisque, d'une part le RDA pouvait être le seul élément capable d'éviter cet éclatement politique successif à l'accession à l'indépendance et que d'autre part en Guinée plus qu'ailleurs, mais ailleurs aussi, le parti devenait la seule institution nationale, la seule capable de donner une cohésion à un Etat jeune. Cette marche vers le parti unique, mais un par Etat, renforçait peut-être les nouvelles entités politiques prises séparément mais ne risquait-elle pas de rendre plus malaisée encore toute tentative de regroupement.

Ruth Schachter-Morgenthau pose implicitement la question. Souhaitons qu'elle poursuive son étude pour y répondre et qu'en attendant une œuvre écrite par un politologue de langue française son ouvrage soit traduit en éliminant cette fois les erreurs de transcription, dont la version anglaise actuelle est malheureusement bourrée.

J.C. VATIN

**Bulletin MAGHREB. — Bimestriel rédigé par la Fondation Nationale des Sciences Politiques et la Direction de la Documentation, Paris.**

Si, pendant longtemps, le Maghreb n'attira pas l'attention des chercheurs et des publications, le vide vient d'être comblé rapidement. Dès 1962, un Annuaire de l'Afrique du Nord (voir le compte rendu dans cette revue, 1964, n° 2) se proposait de faire un bilan annuel sur les trois pays du Maghreb auxquels s'ajoute, depuis 1963, la Lybie. En 1964 apparaissait notre revue qui malgré son titre (Revue Algérienne...) étend ses investigations à tout le Maghreb. La même année naissait le bulletin Maghreb dont le numéro « un » date de janvier-février 1964.

Ce bulletin se propose, d'après son Comité de rédaction, « d'offrir, en présentant des documents de travail de nature et d'origine diverses un aperçu de l'évolution des trois pays d'Afrique du Nord, avec un